

# ÉTUDES STATISTIQUES

SUR LES

## PRISONS DE LA GRANDE-BRETAGNE

(Exercice 1889 - 1890.)

Une enquête à la « convict prison » de Chatham (mars-avril 1890).

L'année dernière nous avons publié dans le *Bulletin* de la Société (p. 747-775) un article sur les prisons de la Grande-Bretagne ; il est utile de continuer ces études statistiques en résumant les derniers rapports officiels présentés au Parlement anglais pour l'exercice 1889-1890.

### I

#### ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES

##### A. — Local Prisons (1).

Le nombre des individus internés dans les 59 « Local Prisons », du 1<sup>er</sup> avril 1889 au 31 mars 1890, a été de 155.437.

Voici la décomposition de ce chiffre comparé avec les résultats de l'exercice précédent :

	EXERCICES	
	1888-1889.	1889-1890.
Individus condamnés par les tribunaux ordinaires .....	153.963	145.268
Soldats et marins .....	1.222	1.243
Prisonniers pour dettes ou condamnations civiles .....	8.664	8.926
<b>TOTAUX.....</b>	<b>163.849</b>	<b>155.437</b>

(1) Thirteenth report of the commissioners of Prisons, with appendices (for the year ended 31 st march 1890) 2 vol. in 8°. 171-107 p. London, Eyre and Spottiswoode. 1890 (Price 1<sup>o</sup> 11 1/2<sup>d</sup>).

En laissant de côté les marins et les débiteurs la diminution en faveur de l'exercice 1889-1890 est de 8.695.

Les restants au 31 mars 1890 étaient de 13.745 (1) et la moyenne journalière donne 13.877 (2) déduction faite des convicts subissant une partie de leur peine dans les cellules des « Local Prisons ».

La diminution constante signalée par les rapports précédents continue donc :

Population moyenne.	1879-1880...../.....	19.835
—	1882-1883.....	17.876
—	1885-1886.....	15.375
—	1888-1889.....	14.758
—	1889-1890.....	13.877

Sur le total des internés, 51.678 hommes et 28.770 femmes avaient subi des condamnations antérieures; ces récidivistes sont comme toujours des voleurs, des ivrognes ou des vagabonds.

En vertu du « habitual criminals Act. 1869 » (art. 6) modifié par le « Prevention of crimes Act. 1871 » (art. 6 § 5), le signalement détaillé de toute personne admise dans les « Local Prisons » est adressé à l'un des principaux Secrétaires d'État de Sa Majesté. Ce signalement est divisé en neuf sections : tête et figure, cou et gorge, poitrine, ventre et aine, dos et reins, bras, mains et doigts, cuisses et jambes, pieds. Le rapport (p. 158-161) donne les détails les plus complets sur ce service anthropométrique.

(1) Il est bon de noter la répartition par âge.

	DÉTENUS APPARTENANT AU SEXE	
	masculin.	féminin.
Au-dessous de 12 ans .....	9	»
De 12 à 16 ans.....	178	22
— 16 à 21 —.....	2.187	237
— 21 à 30 —.....	3.784	725
— 30 à 40 —.....	2.670	683
— 40 à 50 —.....	1.405	391
— 50 à 60 —.....	620	175
Au-dessus de 60 ans.....	567	92
<b>TOTAUX.....</b>	<b>11.420</b>	<b>2.325</b>

(2) Le chiffre maximum est 15.143; il correspond au 14 juin 1889; le chiffre minimum 13.248, 4 mars 1890.

Les détenus sont employés à divers métiers ; le rapport (I. app. 22, p. 163) en indique 151 ; mais cette liste que l'on a tenu à faire longue renferme des articles qui rentrent évidemment dans la même profession, celle des tailleurs par exemple, et on y voit figurer telle ou telle nature de travaux n'occupant peut-être qu'un seul prisonnier.

Les soins médicaux ont été donnés à 3.351 hommes et 1.256 femmes ; on compte onze suicides ; la moyenne des décès, sept pour mille, se trouve inférieure de 1,01 p. 1.000 à celle des dix dernières années. Le médecin-inspecteur pense que l'on ne pourra guère obtenir dans l'avenir des résultats plus satisfaisants. Partout, d'ailleurs, une attention particulière est apportée aux questions d'hygiène notamment en ce qui concerne l'eau fournie aux établissements pénitentiaires.

Cent-sept refuges ou « discharged Prisoners Aid societies » s'occupèrent, durant l'exercice 1889-1890, de 18.568 libérés (14.841 h. 3.727 f.). L'importance des 59 « Local Prisons » est très variable. Le tableau ci-après indique les dix établissements les plus considérables et les dix asiles renfermant le nombre minimum d'internés (Rapp., p. 18-19).

NOMS des LOCAL PRISONS	POPULATION au 4 MARS 1890	NOMS des LOCAL PRISONS	POPULATION au 4 MARS 1890
Pentonville.....	1.079	Shepton.....	54
Strangeways.....	959	Oxford.....	52
Wandsworth.....	943	Swansea.....	50
Millbank.....	855	Hereford.....	45
Holloway.....	772	Aylesbury.....	44
Liverpool.....	676	Bodmin.....	34
Stafford.....	577	Carnarvon.....	31
Wakefield.....	555	Carmarthen.....	31
Durham.....	397	Kendal.....	12
Leeds.....	386	Brecon.....	12

Si nous comparons maintenant les dépenses (*calculées en francs*), avec les chiffres de 1888-1889, nous arrivons aux résultats suivants (Rapp., p. 46).

NATURE DES DÉPENSES	EXERCICES	
	1888-1889.	1889-1890.
Dépenses de toute nature pour le personnel.....	5.050.000	4.927.000
Nourriture et entretien des détenus.....	1.878.000	1.823.000
Éclairage, chauffage, constructions, réparations.....	2.284.000	2.045.000
Transports, dépenses diverses...	984.000	980.000
	10.196.000	9.775.000
En déduisant les travaux de construction.....	1.210.000	1.015.000
On a.....	8.986.000	8.760.000

Les dépenses de personnel absorbent encore, comme on le voit, plus de la moitié du crédit.

La conduite des détenus est bonne en général, et au point de vue du travail pénible « hard Labour » des améliorations ont été réalisées. Jusqu'ici on employait (Rapp., p. 53) :

1° La roue de discipline (Tread wheel) ;

2° Les manivelles (cranks) mises en relation avec des pompes, des moulins à farines, etc., un compartiment distinct étant réservé à chaque prisonnier ;

3° Des manivelles fixées dans les cellules et donnant lieu à un certain déploiement de forces de la part des détenus sans travail productif ;

4° Les cabestans reliés à des machines élévatoires.

On s'attache actuellement, à utiliser le « tread-wheel » pour puiser de l'eau, moudre du blé, scier du bois ; on a renoncé aux cabes-

tans qui nécessitaient l'emploi en commun des condamnés, ces cabestans se trouvent remplacés par des manivelles permettant de maintenir le principe de l'isolement. On ne peut qu'applaudir à ces heureuses innovations (1).

**B. — Convict Prisons (2).**

Du 1<sup>er</sup> avril 1889 au 31 mars 1890, il y eut 951 individus (879 h. 72 f.) admis dans les « Convict Prisons » à la suite de condamnations (non compris les réintégrés). Ce chiffre, un peu supérieur à celui de l'exercice précédent (822 h. 63 f.), est encore fort minime si l'on tient compte de l'accroissement de la population. Quant au total des existants à la clôture de l'exercice il suit la décroissance des peines prononcées depuis un dizaine d'années.

Convicts restants au 31 décembre 1869.....	11.660
— — — 1875.....	10.765
— — — au 31 mars 1880.....	10.839
— — — 1885.....	9.154
— — — 1889.....	6.572
— — — 1890.....	6.125

Ces 6.125 condamnés se répartissaient ainsi (Rapp. I, p. XXIII-XXIV):

«Convict Prisons».....	4.829 hommes,	301 femmes.
Broadmoor asylum.....	78 —	20 —
« Local Prisons » Angleterre.	448 —	62 —
Prisons d'Écosse.....	301 —	71 —
Australie occidentale.....	19 —	» —
	5.675 hommes,	454 femmes.

Voici le montant (*en francs*) des dépenses constatées (Rapp. I, XXVI, XXIX. — *Bulletin* de la Société, 1890, p. 754-757):

(1) L'hon. E. F. du Cane est toujours Président des « commissioners of Prisons ».  
 (2) Report of the Directors of convict Prisons for the year 1889-1890. With appendix : in 8°. Part. I, XLIX, p. Part. II, 62, p. London-Eyre and Spottiswoode 1890. (Price 6<sup>d</sup>).

NATURE DES DÉPENSES	EXERCICES	
	1888-1889.	1889-1890.
Dépenses de toute nature pour le personnel.....	3.286.000	3.145.000
Nourriture, entretien des convicts, pensions des infirmes et des aliénés.....	1.837.000	1.675.000
Éclairage, chauffage, eau, réparations.	570.000	430.000
Dépenses diverses.....	129.000	115.000
TOTAUX.....	5.822.000	5.365.000

Il est utile de se rendre compte du prix de revient des convicts dans chaque établissement, le tableau n° 8 du rapport nous fournit les éléments de ce calcul ainsi que le produit du travail des détenus, non compris l'évaluation des journées employées au service intérieur des prisons.

PRISONS	POPULATION moyenne.	DÉPENSE	PRODUITS DU TRAVAIL
		moyenne par CONVICT (en francs) (1).	(en francs). (Admiralty - War department - Prisons building - Manufactory-Farm).
	HOMMES	fr. c.	fr. c.
Borstal.....	409	958 20	255.517 35
Chatham.....	997	873 40	560.854 25
Dartmoor.....	823	977 60	289.769 45
Dover.....	84	1.843 85	58.811 95
Parkhurst.....	521	994 85	173.475 20
Portland.....	861	884 55	500.371 35
Porstmouth.....	835	820 10	680.713 40
Wormswood scrubs..	503	1.031 95	498.918 10
	FEMMES		
Woking.....	326	1.266 10	44.854 15
	5.359	955 30	2.763.285 20

(1) Non compris : les dépenses de constructions et les pensions d'infirmes, d'aliénés, qui figurent dans le chiffre de 5.365.000 francs indiqué précédemment.

Si à ces.....	2.763.285 fr.
Nous ajoutons l'évaluation des journées de service intérieur (Rapp. II <sup>e</sup> part.) soit.....	671.143
Le total est de.....	3.434.428 fr.

Il se montait à 3.799.000 francs pour l'exercice 1888-1889 qui comportait, il est vrai, un chiffre plus élevé de convicts puisque l'on compte seulement en 1889-1890, 1.481.207 journées de travail au lieu de 1.512.162 chiffre de l'exercice précédent.

Il y a eu dans les « convict Prisons » 62 décès soit 11,6 p. 1.000. Le médecin inspecteur constate que les égouts, appareils de chauffage, de ventilation, sont en parfait état et qu'aucune mort ne peut être attribuée à des conditions hygiéniques défavorables.

Les auteurs du rapport (1) reviennent (p. VII-XIV) sur la question de la durée des peines et regrettent qu'il n'existe pas de pénalités intermédiaires entre les deux ans qui forment le maximum de l'emprisonnement et les cinq ans, minimum des condamnations à la servitude pénale. Ils se livrent à ce sujet à un examen critique du « Pénal servitude act. 1864 » et montrent que les dispositions adoptées à la suite de l'enquête de 1863 sont dues en partie à l'affolement causé en Angleterre par la série de crimes commis de 1860 à 1862, par des malfaiteurs que l'on appela « les étrangleurs de Londres ». Or, dit le rapport (p. XI), ces attaques nocturnes étaient dues, l'expérience l'a prouvé, à un petit nombre d'individus qui avaient adopté ce mode particulier d'agressions ; elles cessèrent dès qu'ils eurent été arrêtés et exécutés. Il ne faut donc pas, lors de la confection des lois pénales, se préoccuper outre mesure des incidents exceptionnels pouvant se produire à un moment donné dans l'état général de la criminalité.

II

ÉCOSSE. (2)

Le rapport adressé au secrétaire de Sa Majesté pour l'Écosse (L'hon. marquis de Lothian) par les commissioners (MM. Beatson Bell, président ; M'Hardy, Pearson, Auldjo - Jamieson)

(1) Hon E. F. du Cane, président. MM. W. Fagan, W. F. Stopford, H. Wakeford, directeurs.

(2) Twelfth annual report of the prison commissioners for Scotland 1889-1890 in-f° 59 p. Edinburg (Eyre and Spottiswoode) 1890 (price 10 1/2 d.)

renferme comme d'habitude le tableau général du mouvement de la population dans les établissements pénitentiaires.

Nous le reproduisons ci-après :

	CONVICTS		ORDINARY PRISONERS		CRIMINAL LUNATICS		TOTAL		
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	TOTAL général
Existants le 1 <sup>er</sup> avril 1889...	202	82	1.304	436	44	12	1.550	530	2.080
Entrés.....	115	23	29.397	18.135	8	2	29.520	18.160	47.680
Total.....	317	105	30.701	18.571	52	14	31.070	18.690	49.760
Sortis et décédés.....	25	34	29.304	17.972	5	1	29.334	18.007	47.341
Restants au 31 mars 1890..	292	71	1.397	599	47	13	1.736	683	2.419
Moyenne journalière.....	238	71	1.352	526	45	12	1.635	609	2.244

Ces chiffres qui diffèrent peu de ceux de l'exercice précédent (voir *Bulletin* de la Société, 1890, p. 758) nous fourniront le point de départ de statistiques intéressantes.

Voici en premier lieu la comparaison de la moyenne journalière des détenus de toutes catégories avec le nombre des habitants (1).

ANNÉES	POPULATION de L'ÉCOSSE	MOYENNE des DÉTENUS	ANNÉES	POPULATION de L'ÉCOSSE	MOYENNE des DÉTENUS
1845	2.742.000	2.166	1870	3.336.000	2.778
1850	2.872.000	3.059	1875	3.514.000	3.048
1855	2.978.000	2.378	79-80	3.685.000	3.042
1860	3.054.000	2.165	84-85	3.866.000	2.519
1865	3.185.000	2.478	89-90	4.120.000	2.244

(1) Depuis l'année 1878, les chiffres comprennent les douze mois écoulés du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars.

Si du chiffre des 2.244 détenus nous déduisons ceux admis dans les cellules des postes de police (1), 38, et les 3 prisonniers formant la moyenne de la population de l'établissement d'Inveraray supprimé en août 1889, soit au total 41, il reste 2.203 convicts, prisonniers ordinaires et aliénés criminels. Ces individus se répartissent de la manière suivante ; ce tableau contient également le nombre des directeurs, chapelains, employés attachés à chaque maison, ce rapprochement ne manque pas d'utilité (app. n° VIII et n° XIV).

TABLEAU

(1) Ces « Licensed Police cells » sont ouvertes dans 28 localités et renferment un nombre assez restreint de détenus (voir le *Bulletin* de la Société n° de novembre 1890, p. 763). Trois groupes de « Licensed cells » ont été inaugurés en 1889-1890 à Dingwall, Elgin et Inveraray.

PRISONS	POPULATION moyenne.			PERSONNEL	DIRECTEURS	CHAPELAINS	VISITING clergymen.	MEDICINS	MEDICINS consultants.	ECONOMES	EMPLOYES aux ÉCRITURES	SURVEILLANTES (matrons).	LECTEURS de la BIBLE (Scripture readers)	MAÎTRES	SURVEILLANTS	MAGASINIERS et SERVITEURS
	HOMMES	FEMMES	TOTAL													
Aberdeen.....	47	16	63	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Ayr.....	55	16	71	14	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7	2
Barlinnie.....	581	»	581	57	1	1	2	1	1	1	4	1	1	3	43	1
Dundee.....	74	27	101	16	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	2
Edinburg.....	209	115	324	40	1	1	1	1	1	1	3	1	1	2	28	1
Glasgow.....	136	242	378	50	1	1	2	1	1	1	4	2	1	1	34	2
Greenock.....	42	28	70	15	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8	2
Inverness.....	27	4	31	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	1
Kirkwall.....	2	1	3	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lerwick.....	1	»	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Lochmaddy.....	1	»	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Maxwelltown.....	33	11	44	40	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	2
Perth.....	230	140	370	69	2	1	2	1	1	1	4	1	1	3	50	2
Peterhead.....	164	»	164	51	1	1	1	1	1	1	3	1	1	1	35	8
Stornoway.....	1	»	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAUX.....	1.603	600	2.203	362	16	45	43	15	1	4	18	14	2	10	226	28

Les aliénés criminels sont admis à Perth et les convicts occupent tout ou partie des établissements de Barlinnie, Perth et Peterhead. Si au lieu de prendre la moyenne de la population, nous considérons seulement les restants au 31 mars, nous voyons que trois prisons situées dans les îles : Lerwick (Shetland), Lochmaddy, Stornoway (Hébrides) ne renfermaient à cette date aucun détenu. Heureux directeurs ; heureux employés !

Au point de vue de la durée des peines, 57 p. 100 des convicts étaient condamnés au minimum de la servitude pénale, soit 5 ans. Les commissionnaires se louent de la conduite des prisonniers ; sur 49.760, on ne dut en punir que 2.338 (1).

La santé générale a été satisfaisante ; la moyenne des décès ne dépasse pas 9 p. 1.000. L'influenza a sévi dans dix maisons et atteint 41 surveillants et 148 détenus, mais sans amener de cas de mort.

Les dépenses ( non compris les frais de transport, etc., app. n° XXXIII ) montent pour l'exercice 1889-1890 à la somme de 1.389.724 francs, ce qui donne une moyenne par tête : de 818 fr. 40 c. à Perth ; de 1.125 fr.10 à Peterhead et de 539 fr.45 seulement s'il s'agit de l'ensemble des autres établissements (2).

Le produit des travaux ne diffère pas sensiblement des chiffres de l'année précédente ; il n'y a d'exception que pour le bagne de Peterhead en voie de développement rapide ; voici l'évaluation du travail des convicts occupés en partie à la construction d'une jetée :

(1) En ce qui concerne les petites prisons dont nous venons de parler, le rapport s'exprime ainsi (p. 52) : « La conduite des prisonniers (lorsqu'il y en avait) a été bonne et conforme à la discipline. — The conduct of the prisoners (when there have been any in custody) has been quiet and orderly. » Ceci n'a rien de surprenant ; on s'expliquerait difficilement l'unique détenu gardé par cinq personnes, se mettant en état de rébellion.

(2) Dans les légendaires prisons de Lochmaddy, Stornoway et Lerwick, cette moyenne s'élève aux chiffres fantastiques de 5.646 fr. 45 — 5.911 fr 85 et 6.087 fr.95. (app. n° XXXIV).

Le détail de ces 6.087 fr. 95 est instructif :

	fr.	c.
Frais de personnel.....	4.279	»
Eclairage, chauffage, réparation, etc.....	1.446	45
Total.....	5.725	45
Reste pour la nourriture et l'entretien des rares détenus.....	362	50

EXERCICES	OBJETS manufacturés	TRAVAUX	ÉVALUATION	TOTAL
		pour le compte de L'AMIRAUTÉ	des journées de service intérieur	
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1888-1889.....	92 60	18.070 »	4.704 35	22.866 95
1889-1890.....	8.796 45	79.062 70	8.891 40	96.750 25

Le rapport sommaire des ingénieurs, distribué au Parlement en avril 1890, constate qu'à la date du 31 mars, les chantiers de Peterhead occupaient comme moyenne journalière : 192 ouvriers libres, 79 convicts et surveillants, plus 19 chevaux.

### III IRLANDE

#### A. — Local Prisons (1).

Le rapport présenté au Gouverneur général de l'Irlande (his Excel. Lawrence Dundas, Earl of Zetland) débute comme celui de l'année dernière par des doléances sur la fréquence des courtes peines et les récidives qui en sont le résultat. Il faut dire (p.11) les commissionnaires(2) insister sur ce point. Nous citons dans notre précédent rapport une femme emprisonnée 34 fois en 1888-1889 et ayant subi 146 condamnations antérieures ; on rencontre pendant l'exercice 1889-1890 des cas aussi regrettables (une femme 52 admissions à Grangegorman, 26½ condamnations précédentes ; un homme à Mountjoy, 19 et 187 etc.)

En effet, 66 p. 100 des jugements ne comportent pas plus de 14 jours d'emprisonnement (Rapp. page 15) (3).

(1) Twelfth report of the general prisons board, Ireland, 1889-1890. With an appendix in 8° 455 p. Dublin 1890 (London Eyre and Spottiswoode) (price 8 d).

(2) MM. Charles Bourke, président, O'Brien, Stewart-Woodhouse.

(3) Il est bon de rapprocher des constatations du rapport les chiffres donnés par M. le Ministre de la justice lors de la discussion de la loi due à l'initiative de M. Bérenger (Chambre des députés séance du 3 mars 1891, *Officiel* p. 495). « Sur les 94.137 récidivistes, dit M. Fallières, poursuivis en 1888, 83.293 ont été condamnés. Voici comment ils se répartissent : ont été condamnés dans l'année — entendez bien — et par le même tribunal, 74.935 une fois, c'est-à-dire pour la seconde fois, 6.585 deux fois, 1.296 trois fois, 331 quatre fois, 98 cinq fois, 30 six

DURÉE DE LA PEINE	CONDAMNATIONS — 1888-1889.	PROPOR- TION p. 100.	CONDAMNATIONS — 1889-1890.	PROPOR- TION p. 100.
24 et 48 heures.....	3.914	9,7	2.570	7
De 2 à 14 jours... ..	23.144	57,2	22.004	59,5
De 14 jours à 1 mois...	7.409	18,3	6.964	18,3
De 1 mois à 3 mois.....	4.176	10,3	3.738	10
De 3 mois à 6 mois.....	399	1	450	1,2
Au-dessus de 6 mois...	1.112	2,7	1.045	2,8
Non limitée.....	327	0,8	250	0,7
	40.481		37.021	

Les 20 « Larger Prisons » et les 6 « Smaller Prisons » ont reçu 39.939 individus des deux sexes, chiffre inférieur de 3.865 à celui de l'exercice 1888-1889, mais on doit remarquer que contrairement à ce qui se passe en Angleterre et en Écosse, la population de l'Irlande diminue à cause de l'odieux régime que les efforts de M. Gladstone ont été jusqu'ici impuissants à modifier. Sur ces 39.939 emprisonnements, 17.828 étaient dus à l'ivresse. Nous ne voulons certainement pas excuser cette honteuse passion ; toutefois, on peut dire à la décharge des Irlandais qu'une alimentation insuffisante et peu réparatrice excite à recourir aux liqueurs fortes et rend, d'un autre côté, le corps plus apte à subir les fâcheuses conséquences de cet abus. Que nos philanthropes voisins permettent aux habitants de « l'île sœur », de se mieux nourrir et ces infortunés délaisseront l'alcool.

La moyenne des détenus a été de 2.546, elle ne diffère pas de celle des dernières années (1).

fois, 9 sept fois, 4 huit fois, 1 neuf fois, 4 dix fois et plus. Vous vous demandez comment dans une seule année la même personne a pu subir un aussi grand nombre de condamnations. Cela tient à ce que le tribunal lui a infligé chaque fois une peine de très minime durée ; quelques heures de prison.»

(1) 1883-1884.....	2.699	1886-1887.....	2.643
1884-1885.....	2.573	1887-1888.....	2.566
1885-1886.....	2.601	1888-1889.....	2.648

(Rapp. p. 19).

Voici maintenant les admissions aux « Bridewells » y compris le « Ennis Lock-up » ouvert le 4 septembre 1887. (Rapp., p. 19).

1850.....	88.899
1855.....	38.002
1860.....	22.421
1865.....	20.556
1870.....	15.801
1875.....	6.368
1880-1881.....	3.888
1885-1886.....	3.047
1888-1889.....	2.437
1889-1890.....	2.571

La mortalité s'est élevée à 5,5 p. 1.000. Il est à un autre point de vue regrettable de constater avec le Rapport (p. 21) que le nombre des « Certified Prisoners and Societies » reste stationnaire ; quatre à Dublin et une à Belfast.

Le produit du travail donne les chiffres suivants (Larger Prisons) :

	1888-1889.	1889-1890.
	fr.	fr.
Objets confectionnés.....	168.300	159.200
Évaluation des travaux de construction exécutés par les détenus.....	76.300	72.300
Évaluation des journées du service intérieur.....	200.400	208.200
	445.000	439.700

Dans les 6 « Smaller Prisons » ce produit demeure très faible par suite des mutations constantes, les détenus subissant, en général des peines fort courtes.

	1888-1889.	1889-1890.
	fr.	fr.
Objets confectionnés.....	520	300
Travaux de construction.....	1.560	890
Service intérieur.....	3.360	4.240
	5.440	5.430

**B. — Convicts.**

Les condamnés à la servitude pénale n'ont pas dépassé 83 en 1889-1890 (77 hommes, 6 femmes) (1).

Durée de la condamnation (Rapp., p. 26) :

5 ans.....	38 hommes.	6 femmes.
6 à 10 ans.....	33 —	—
11 à 20 ans.....	4 —	—
A vie.....	2 —	—

Restants au 31 mars 1890 :

Dans les Convict Prisons.	442 hommes.	30 femmes.
— Local Prisons..	2 —	—

Soit au total.. 474

Moyenne de l'exercice : 438 hommes, 33 femmes (tab. XXIV).  
Les convicts existants le 31 mars se répartissaient ainsi au point de vue des antécédents (tab. XXVI) :

Condamnations antérieures.	Nombre de convicts.	
Une condamnation.....	49	} 284
De 2 à 5 condamnations.....	104	
De 6 à 10 — .....	69	
De 11 à 20 — .....	44	
Au-dessus de 20 — .....	18	} 490
N'ayant pas subi de condamnations.....		

Les décès donnent une proportion de 4,2p. 1.000; il ya eu 75 cas d'influenza.

Le Rapport mentionne (p.28) que la classe des *condamnés primaires* « The select class » dont nous avons déjà parlé (voir *Bulletin de la Société*, 1890, p. 770) continue à fournir d'excellents résultats; ces prisonniers ne sont jamais mis en rapport avec les autres convicts. Depuis 1869, date du premier « habitual Criminals Act

(1) En dix ans, le chiffre des condamnés a diminué de moitié pour les hommes et des quatre cinquièmes pour les femmes.

(32-33 vict. c. 99) » on a adressé aux autorités le signalement de 10.058 individus.

**Produits du travail.**

	1888-1889.	1889-1890.
	fr.	fr.
Objets manufacturés.....	90.600	82.600
Travaux de constructions.....	70.400	67.700
Fermes et jardins.....	6.400	1.000
Service intérieur.....	38.600	36.400
	206.000	187.700

Quant à l'ensemble des dépenses pour les « Convict », et les « Local Prisons » ainsi que pour les « Bridewells » il se rapproche beaucoup du chiffre de l'exercice 1888-1889.

	1888-1889.	1889-1890.
	fr.	fr.
Personnel.....	1.269.425	1.268.375
Entretien des détenus.....	510.800	656.750
Éclairage, chauffage, eau.....	280.950	276.363
Constructions, réparations.....	97.400	84.773
Autres dépenses.....	232.100	111.163
	2.390.375	2.397.424

La moyenne par tête ressort à 787 fr. 80. Cette moyenne varie naturellement selon les prisons, le minimum: 528 fr. 93 est obtenu à Belfast et le maximum : 1.571 fr. 40 se rencontre à Downpatrick (convicts).

IV  
MILITARY PRISONS (1)

(dans l'ensemble du Royaume.)

Les prisons militaires étaient le 31 décembre 1889 au nombre de quinze, 7 en Angleterre et Irlande (at home), 8 dans les colonies ou les pays étrangers (abroad) (2). L'ensemble des détenus s'élevait à 1.292, soit une diminution de 258 par rapport à l'exercice précédent.

Voici la décomposition de ces chiffres :

	1888.	1889.
Prisons militaires (at home) .....	704	373
« Provost Prisons » .....	316	313
Local Prisons (Angleterre) .....	147	223
Bodmin naval Prison .....	»	7
Local Prisons (Écosse) .....	8	20
Prisons d'Irlande .....	39	59
Convict Prisons (Angleterre) .....	81	65
Prisons militaires (abroad) .....	255	232
TOTAUX .....	1.550	1.292

Condamnations prononcées en 1889 :

par les chefs de corps .....	2.940	} 6.260
par les cours martiales .....	3.320	

(1) Report of the discipline and management of the military prisons 1889, by major-general sir Edmund F. du Cane K. C. B. inspector general of military prisons. in. 8° 56 p., London 1890. (Eyre and Spottiswoode) price 3 d.

(2) Angleterre et Irlande (at home) : Aldenhot, Brixton, Chester, Cork, Dublin, Gosport, Stirling.

Au dehors (abroad) : Barbados, Bermuda, Cairo, Cap-Town, Gibraltar, Halifax, Kandy, Malta.

Deux prisons (at home) Naas et Taunton furent fermées les 31 mars et 13 juin 1889.

Les prisonniers ont continué à travailler dans une certaine mesure pour le compte du département de la guerre et divers entrepreneurs ont versé pour confection de sacs, etc., 13.720 francs.

Sur les 7.203 détenus, 1.879 furent punis dont 27 sévèrement (irons and hand-cuffs).

V

UNE ENQUÊTE A LA « CONVICT PRISON » DE CHATHAM (1)

Il nous a paru intéressant de compléter ces études statistiques sur les prisons de la Grande-Bretagne par l'analyse très sommaire d'une enquête à la « convict prison » de Chatham. Il existait dans cet établissement, 21 fenians irlandais condamnés par divers tribunaux, de 1881 à 1888, pour crime de haute trahison (treason-felony) à la suite d'explosions de dynamite. L'un d'eux, John Daly (interné en 1884), rédigea un long mémoire pour se plaindre des mauvais traitements qu'il subissait; de la manière dont le personnel se conduisait vis-à-vis des détenus politiques; de l'état déplorable de leurs cellules; de l'insuffisance des soins médicaux, etc.

Une commission, composée de MM. Selfe, Farnaby Lennard, Georges Shipton et Drummond, fut alors chargée de procéder à une enquête minutieuse. Les commissaires se rendirent à Chatham et en 7 séances (du 2 mars au 2 avril 1890) entendirent les dépositions: 1° de Daly, des autres fenians et de tous les prisonniers ordinaires dont ils invoquèrent le témoignage; 2° des directeurs, aumôniers, médecins et employés, au nombre total de 41.

Les principales allégations de Daly se trouvèrent fausses ou au moins exagérées. Sur tous les points de détail où il apparut aux enquêteurs que des adoucissements pouvaient être apportés, ils donnèrent des instructions conformes. Ainsi Daly se plaignait que durant les rondes de nuit, le surveillant en ouvrant la première porte de la cellule faisait volontairement un bruit capable de réveiller les détenus irlandais et que si cela ne suffisait pas, il dirigeait sur leur figure le jet lumineux de sa lanterne. Que des

(1) Report of the visitors of H. M. convict prison at Chatham as to the treatment of certain prisoners convicted of treason felony, with minutes of evidence and appendix. in-f° XXXII, 196 p. London 1890 (Eyre and Spottiswoode) price 1 s. 10 d.

gardiens avaient traité lui et ses compagnons, de *dynamitards* « dynamiters », etc. Les employés reçurent l'ordre d'éviter à l'avenir toute appellation blessante ou injurieuse; d'effectuer les rondes avec les précautions nécessaires pour ne pas troubler le repos des prisonniers.

Nous n'avons pas la pensée de résumer les dépositions qui occupent à elles seules 173 pages in-folio à deux colonnes. Une réponse de Daly dans un de ses nombreux interrogatoires nous semble d'ailleurs résumer assez exactement la situation: « On nous applique, dit-il, la lettre du règlement; lorsqu'il s'agit des détenus ordinaires, on en applique seulement l'esprit. »

La lecture de ce document volumineux, distribué aux deux chambres du Parlement anglais, donne l'impression d'une enquête impartiale laissant les prisonniers examiner et réfuter avec une entière liberté les dépositions du personnel. Nous avons tenu à le signaler parce qu'aujourd'hui plus que jamais il faut que les administrations pénitentiaires ou autres laissent pénétrer largement la lumière et ne cherchent pas à se soustraire au contrôle des corps élus; c'est là une sauvegarde précieuse pour les intérêts privés et la bonne gestion des affaires publiques.

LÉON LALLEMAND,  
*associé de l'Académie royale de Belgique.*

## LES PRISONS

DE

### SAINT-GILLES ET LOUVAIN<sup>(1)</sup>

M. Rivière, à la suite de M. Clairin, du D<sup>r</sup> Voisin et de bien d'autres pénologues, a déjà longuement rendu compte de ces deux prisons modèles. Je demande néanmoins, en ma qualité d'homme « du métier », de communiquer au *Bulletin*, sans répéter ce qu'ont dit en excellents termes mes prédécesseurs, quelques-unes des réflexions inspirées par une récente visite.

#### *Saint-Gilles.*

Après être passé sous le donjon d'entrée, entre la loge du portier et le poste militaire, je traverse la cour d'honneur et j'entre dans un bâtiment administratif adossé à la détention, avec laquelle il communique. Il contient les parloirs des avocats; une salle pour la commission administrative (commission de patronage et de surveillance); une salle de rapport où le directeur reçoit chaque jour les chefs de service et juge ou écoute, en leur présence, les infractions ou les réclamations des détenus; une salle de secours renfermant des engins ou des armes utiles en cas de révolte, d'incendie, d'accidents, etc.

Cette dernière installation est ingénieuse par sa prévoyance; je la voudrais voir installer dans chacun de nos établissements de France.

J'y remarque :

1° Les revolvers de tous les gardiens, étiquetés, numérotés, chargés, prêts à être mis en main.

2° Des torches en résine et d'énormes lampions à la graisse pouvant ainsi suppléer à l'absence subite des moyens d'éclairage ordinaire.

(1) *Bulletin*, 1889, p. 832; 1890, p. 212 et suiv.